

seaux aquatiques... Des poissons *ouotis* rouges du marais de Rema (?) engraisés de lotus, le mullet tacheté des étangs artificiels; des mullets mêlés à des anguilles (?), des poissons *chepnen* de l'Euphrate, les poissons *âd* et *cheptennû* des rigoles d'inondation, le poisson *haûana* des canaux excellents d'Aânacht¹.

Loin de supposer que tous les Hébreux demeurent en un seul lieu, le texte indique clairement, — et les commentateurs l'ont toujours ainsi compris, — que les enfants d'Israël étaient disséminés en divers endroits². Tout ce que l'Exode nous dit de leur nombre et de leur multiplication extraordinaire le prouve surabondamment, et il faut tout le parti pris de l'incrédulité, toujours disposée à découvrir dans l'Écriture des choses impossibles et insoutenables pour imaginer une semblable explication :

Au départ, ils (les Israélites) soupirent après les viandes qu'ils avaient mangées en Égypte³, ils trouvent leur situation, en tant qu'il s'agissait de nourriture, pire que la mort.

¹ Papyrus Anastasi, III, pl. 1; G. Maspero, *Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens*, p. 103-105; Chabas, *Mélanges égyptiens*, n° série, p. 132-133. « La ville dont il est question dans ce passage, dit M. Maspero, *loc. cit.*, p. 103, n'est autre que la Ramsès des Livres Saints à laquelle travaillèrent les Hébreux. Quelque éloignés de nous que soient les événements de l'Exode, on ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment de curiosité et d'étonnement en retrouvant sur des papyrus contemporains de Moïse le nom d'une ville célèbre en Israël. »

² Cf. abbé de Broglie, *Le caractère historique de l'Exode*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, juin 1887, p. 236-237.

³ Exod., XVI, 3.

Que n'avons-nous de la viande, s'écriaient-ils¹; et Moïse de se lamenter avec les autres². Mais d'où la viande leur était-elle donc venue en Égypte? De leurs troupeaux, sans doute. Eh bien, ces troupeaux étaient avec eux, et en nombre³. Et malgré leurs amers regrets, ils sont à même d'immoler en sacrifices une quantité incalculable de bétail à tout propos⁴.

« D'où la viande leur était-elle donc venue en Égypte, » demande M. Reuss. Et il répond : « De leurs troupeaux sans doute. » En cela, il se trompe. Ici, comme en tant d'autres endroits, le critique ne connaît pas assez les usages égyptiens ni même les mœurs des pasteurs nomades, et de là son erreur. Les viandes que regrettent les Israélites, ce sont celles de ces oiseaux sans nombre qui pullulent sur les rives du Nil et de ses nombreux canaux. Nous les voyons souvent figurer sur les monuments égyptiens, qui nous servent ici d'illustration et de commentaire. Tous ceux qui connaissent les habitudes des peuples pasteurs savent très bien qu'ils vivent principalement de laitage et qu'ils ne mangent la chair de leurs brebis que dans des circonstances très exceptionnelles. En Égypte, les enfants de Jacob devaient manger fort peu de ce que nous appelons de la viande de boucherie, mais ils se faisaient un régal de manger quelquefois du gibier et des volatiles. C'est là ce qu'ils

¹ Num., XI, 4.

² Num., XI, 13.

³ Num., XXXII, 1.

⁴ Exod., XXIX, 38 et suiv.; Lev., I-IX; XIV; XVI; XXII; XXXIII; Num., XV; XVIII; XXVIII; XXIX, etc. — *L'histoire sainte et la loi*, t. I, p. 88.

regrettent au désert, où leurs yeux, disent-ils, ne voient que la manne. La preuve que ce ne sont ni des bœufs ni des brebis qu'ils regrettent, nous l'avons dans la manière dont Dieu fait cesser leurs murmures : il leur envoie des cailles, non des troupeaux de bétail.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que les Hébreux ne se plaignent pas seulement de ne plus avoir des marmites pleines de viande comme dans la vallée du Nil ; ils se désolent d'être privés également des légumes d'Égypte, des oignons, des poireaux, qui étaient en effet les aliments favoris des Égyptiens, comme on le voit par les monuments figurés où ils sont représentés si souvent¹. Les Israélites en étaient privés dans le désert. Quoi de plus naturel que de les regretter, lorsque les vivres leur manquent ? Ce trait, loin d'être invraisemblable, est au contraire, comme tant d'autres, une confirmation éclatante de la connaissance parfaite qu'avait de l'Égypte l'auteur du Pentateuque. Comment un auteur vivant en Palestine, plusieurs siècles après les événements, aurait-il pu si bien connaître les goûts des habitants de la vallée du Nil ? Les monuments figurés, ici comme ailleurs, nous montrent combien est exacte la peinture graphique de l'Exode, et comme l'exactitude que nous remarquons ici, nous la rencontrons partout, nous avons bien le droit de conclure que le peintre a vu les lieux qu'il a si parfaitement décrits et qu'il a vécu au milieu de ceux dont les mœurs et les usages propres

¹ Voir au t. III, la stèle d'Antef, Figure 52, vis-à-vis de la p. 125, les poireaux placés sur la table d'offrandes.

lui sont si familiers et si bien connus. Les progrès de l'archéologie égyptienne, loin de mettre à nu des erreurs dans les récits de Moïse, ont fait au contraire évanouir à jamais des difficultés qui n'avaient d'autre fondement que l'ignorance ; toutes les découvertes modernes sont la confirmation éclatante de la véracité de l'historien sacré.

Mais nous ne pouvons entrer dans le détail de toutes les objections plus ou moins minutieuses soulevées par M. Reuss ou ses émules¹, au sujet du caractère histori-

¹ Aux arguments que M. Reuss tire des chiffres de la population, au moment de l'exode, p. 85-88, 93, contre l'authenticité du Pentateuque, on peut répondre d'abord qu'il est très possible que nous ayons aujourd'hui dans le texte des nombres trop forts, parce que beaucoup de chiffres ont été altérés involontairement dans la Bible par les copistes, qui ont été plus d'une fois portés à transcrire un chiffre fort, quand ils ne pouvaient pas lire le véritable. Voir ce que nous avons dit, t. I, p. 7. Plusieurs des observations tirées de ce chef par M. Reuss sont d'ailleurs certainement mal fondées. Voir *La Bible et les découvertes modernes*, 4^e édit., t. II, p. 462. Sur la rapidité avec laquelle peut se propager la population, voir le très curieux récit du peuplement de l'île de Pinès, raconté par plusieurs voyageurs, dont les témoignages sont recueillis dans Bullet, *Réponses critiques*, t. I, 1826, p. 218-228. Cf. aussi ce que disent les historiens grecs, qui nous montrent les colonies de la Grande Grèce comptant, peu après leur établissement, leurs combattants par cent mille. V. Duruy, *Histoire de la Grèce*, t. I, p. 575. Quant à la fuite des Hébreux, comparer le récit de l'exode des Kalmouks du Volga, en 1771, résumé par M. A. de Quatrefages, *L'espèce humaine*, p. 135 : en quelques heures, six cent mille hommes s'enfuirent pour échapper au joug des Russes. Pour les objections tirées par M. Reuss de la révélation du nom de Jéhovah, *L'histoire sainte et la loi*, t. I, p. 84, voir ce que nous avons dit, t. III, p. 135 ; des campements dans le Sinaï, *L'histoire sainte et la loi*, t. I, p. 89-91, voir *La Bible et les découvertes mo-*

que de l'Exode. Nous n'allons plus qu'ajouter quelques mots sur le Tabernacle, que l'école nouvelle ne rougit pas de traiter de fabuleux.

dermes, 5^e édit., t. II, p. 442 et suiv.; abbé de Broglie, *Le caractère historique de l'Exode*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, juillet 1887, p. 232-233; des deux tables de la loi que Moïse n'aurait pu porter, *ibid.*, octobre 1887, p. 20-21. L'expédition scientifique anglaise dans le Sinaï a réduit à néant toutes les difficultés alléguées contre le séjour dans le Sinaï et en particulier, celles qu'allègue M. Reuss, *loc. cit.*, p. 86, contre la réunion de tout le peuple autour du Djébel Mouça, voir *La Bible et les découvertes modernes*, 5^e édit., t. II, p. 442.

ARTICLE II.

LE TABERNACLE.

Les besoins de leur cause ont obligé M. Reuss et M. Wellhausen à nier l'existence du Tabernacle et à prétendre que tout ce que nous lisons à son sujet dans l'Exode¹ est une pure fiction². Voici comment ils ont été amenés ou plutôt contraints à s'inscrire en faux contre l'histoire. Le Temple de Jérusalem et le Tabernacle ont des traits de ressemblance si frappants qu'il est impossible de les méconnaître : même disposition, mêmes arrangements, mêmes ustensiles sacrés et mêmes proportions dans les mesures, avec cette seule différence que le Temple de Jérusalem étant un édifice stable qui devait être construit en pierre, non en bois, et dans de plus grandes proportions, toutes les dimensions sont doublées. Historiquement ces ressemblances s'expliquent sans peine et de la manière la plus simple et la plus naturelle : Salomon a fait bâtir en matériaux solides le temple portatif du désert. Mais on ne peut accepter cette explication séculaire et confirmée par les textes sans admettre que le Pentateuque existait avant Salo-

¹ Exod., xxvi et suiv.

² Jules Popper, *Der biblische Bericht der Stiftshütte*, prétend que la description du Tabernacle n'a été écrite qu'après l'an 280 (avant J.-C.). Voir J. Knabenbauer, *Würdigung der neueren Einwürfe gegen die Echtheit des Pentateuchs*, dans les *Stimmen aus Maria-Laach*, t. v, 1873, p. 50.

mon. Or, comme c'est là ce qu'on ne veut accorder à aucun prix, on cherche les raisons les plus futiles pour renverser les deux termes de comparaison et pour prétendre que ce n'est pas le Tabernacle qui a précédé le temple et lui a servi de modèle, mais que c'est le Temple qui a précédé le Tabernacle et a donné lieu de l'imaginer. Nous croyons volontiers que ce n'est pas sans embarras que les rationalistes se sont vus acculés à cette difficulté : on ne nie pas de gaieté de cœur des faits aussi solidement établis que la préexistence du Tabernacle, mais la critique négative est condamnée à ne reculer devant aucune énormité pour combattre le surnaturel. M. Renan s'est fait ici comme en tout le reste le porte-voix des incrédules germaniques et voici ce qu'il nous dit :

Une idée plus analogue encore à celles d'Ézéchiël [que celle de l'institution du grand prêtre] fut l'invention de l'*ohel moëd* ou tabernacle, sorte de temple portatif que Moïse était censé avoir fabriqué dans le désert, qu'on repliait en quelque sorte et qu'on réassemblait à chaque campement. C'est là vraiment une imagination puérile, et sur ce point les plaisanteries de Voltaire étaient pleinement justifiées¹. Rien ne ressemble plus à ces visions liturgiques d'Ézéchiël, caractérisées par l'invraisemblance et le mépris absolu de la réalité. D'un autre côté, la conception d'une telle fable avait quelque chose de très logique. L'unité du lieu de culte était devenue, depuis Josias, le dogme fondamental d'Israël. On voulait

¹ L'écrivain semble accumuler les gros mots pour se faire illusion à lui-même sur l'étrangeté de ses affirmations. Tout à l'heure, il va trouver néanmoins la « fable très logique. »

que ce dogme remontât à Moïse. Par une faute de critique qui alors ne soulevait aucune objection, on reportait facilement un tel état de choses jusqu'à la construction du temple sous Salomon. Avant le temple, il était plus difficile d'imaginer un culte centralisé et solennellement organisé¹. On comptait peu alors avec l'invraisemblance. On supposa un temple avant le temple, sans se soucier des impossibilités que l'on soulevait. Nous n'affirmons pas que cette invention soit d'Ézéchiël; mais il faut avouer que les descriptions détaillées que nous avons de ce bizarre outillage sont bien conçues dans l'esprit même qui dicta à ce prophète tant de plans irréalisables et de chimériques combinaisons. On s'adressait évidemment à des lecteurs peu assidus des anciennes histoires; car une telle conception était en contradiction flagrante avec les récits du temps des Juges, de Saül, de David², même avec les récits relativement anciens de l'histoire de Moïse. Mais l'absence de critique et surtout le manque d'assemblage des textes laissaient place à tous les à peu près. Ce que l'un lisait, l'autre ne le lisait pas, et, de la sorte, le corps des écritures religieuses se grossissait de parties profondément contradictoires³. La disposition en carré parfait, comme un damier, du camp d'Israël est exactement du même

¹ Rien n'est plus faux. Moïse venait de l'Égypte où le culte était parfaitement organisé. Voir ce que nous avons dit t. III, p. 114.

² On est confondu d'étonnement en lisant cette phrase. Comment M. Renan peut-il écrire que l'histoire du Tabernacle est en contradiction avec les récits du temps des Juges, de Saül et de David, puisqu'ils n'en parlent pas moins que les derniers livres du Pentateuque et que Josué? Voir Josué, IV, 18; VIII, 30-35; IX, 27; XV, 1; XIX, 51; cf. XXII, 12; Jud., XXI, 12, 21; I Reg. (I Sam.), II, 22; XXI, 1-6; I (III) Reg., I, 39; II, 28-30; VIII, 4; I Par., XVI, 39, etc.

³ Toutes ces assertions sont fausses et ne reposent pas même sur un semblant de preuve.

ordre. Si Ézéchiël ne l'a pas écrite, il a dû sûrement concevoir une distribution analogue. Le Tabernacle est au centre; Iahvé trône ainsi au milieu de son peuple... L'auteur du Deutéronome avait eu un concept analogue¹.

Voilà donc les preuves qui établissent que le Tabernacle n'a jamais existé : il n'est qu'une « imagination puérile, » digne des « plaisanteries de Voltaire; » sa conception suppose « le mépris absolu de la réalité; » son « outillage est bizarre; » le tout est dans l'esprit d'Ézéchiël, l'homme aux « plans irréalisables et aux chimériques combinaisons. » Ces gros mots sont-ils donc des arguments? Suffira-t-il à l'incrédule, qui ne voudra point croire à l'existence de la grande Pyramide, d'affirmer que cet édifice est de l'invention d'une imagination enfantine, qui ne compte pour rien la réalité? que c'est évidemment une chimère de supposer une masse de pierres large de 232 mètres, haute de 142, formant un ensemble de près de 26 millions de mètres cubes et destinée à servir de tombeau à un seul homme? Le monument de Chéops n'en sera pas moins une réalité, toujours subsistante. Le Tabernacle d'Israël en diffère en ce qu'il ne subsiste plus, mais il en diffère aussi en ce qu'il était d'une exécution beaucoup plus facile, en même temps que plus raisonnable.

Quoi de plus naturel en effet pour un peuple religieux comme les enfants de Jacob que de désirer avoir une tente qui leur servit de temple et qui remplaçât dans

¹ E. Renan, *Les origines de la Bible*, dans la *Revue des deux mondes*, 15 décembre 1886, p. 806-807.

la mesure du possible ces temples somptueux qu'ils avaient admirés en Égypte? Quoi de plus aisé que de donner satisfaction à leur désir? Vivant eux-mêmes sous la tente, habitués comme tous les nomades à voir leur chef habiter une tente plus vaste et plus ornée que celles des autres membres de la tribu, ils étaient amenés par les circonstances mêmes à ériger le Tabernacle en l'honneur de Jéhovah et à l'ornier avec toute la magnificence dont ils étaient capables¹. On nous parle d'impossibilités. Ou sont-elles donc? La demeure du Seigneur, quoique plus grande, comme il convenait à sa majesté, était composée des mêmes matériaux que celle de ses adorateurs; si l'on excepte quelques planches d'acacia, elle ne s'en distinguait guère que par les dimensions, la richesse des tentures et des couleurs; lorsqu'on changeait de campement, on la transportait comme les autres tentes, mais seulement avec plus de respect. Qu'y a-t-il là de chimérique?

On nous assure à grand renfort d'affirmations et sans en donner d'ailleurs la moindre preuve positive, comme nous l'avons vu, que le temple de Salomon fut le pro-

¹ On trouve une pratique analogue chez plusieurs autres peuples, sémites et chamites. « Les Giblites avaient un temple portatif, traîné par deux bœufs, qui devait (?) ressembler tout à fait à l'arche des Hébreux. » G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. III, p. 248 (Il cite Philon de Byblos, édit. Orelli, p. 20 : *ναὸν ζυγοφορούμενον*). Les anciens arabes avaient aussi dès l'époque la plus reculée une tente sacrée. Voir G. Tomkins, *Recent Egyptological Research in its Biblical relation*, in-8°, Londres (1882), p. 18. Un tabernacle de campagne est représenté à une époque postérieure, sur les portes de Balawat. G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. II, p. 202.

totype du Tabernacle attribué à Moïse¹. Comment se fait-il donc que tous les livres de l'Ancien Testament nous enseignent le contraire? Les rédacteurs du Pentateuque, dit-on, ont inventé le Tabernacle de toutes pièces. Mais s'il n'avait existé en effet que dans leur imagination, comment auraient-ils pu risquer de lui faire jouer un rôle aussi important dans l'histoire sainte? Le Pentateuque, on peut le dire, est plein du Tabernacle, à partir de l'Exode. Ce n'est pas seulement une ou deux fois qu'il en est question, c'est une multitude de fois. Avant l'érection du Tabernacle définitif, il y a un Tabernacle provisoire². Dans quel but ce dernier aurait-il pu être imaginé par les derniers écrivains juifs? Après que le temple portatif a été construit, il est mêlé à tous les événements et son nom revient à toutes les pages dans le Lévitique et dans les Nombres, comme dans les derniers chapitres de l'Exode³.

Dans le livre de Josué, le Tabernacle occupe la même place que dans les derniers livres du Pentateuque : il est avec l'arche à Galgala, au pied du mont Ébal et du mont Garizim; au quartier général, à Galgala encore; et quand la conquête de la Terre Promise est achevée, il est dressé à Silo, qui devient par suite comme la capitale spirituelle de la Palestine en attendant Jérusalem, le lieu du rendez-vous de tous les enfants de Ja-

¹ Wellhausen, *Geschichte Israels*, p. 38.

² Exod., xxxiii, 7; cf. xxxv, 10-11.

³ Exod., xxv, 3-40, xxvi; xxvii, 21; xxviii, 43; xxix, 4 et suiv.; xxx, 16, 18, 20, 26; xxxi, 7; xxxv-xxxvi, xl, 6 et suiv.; Lévit., i, 1, 3; iv, 4 et suiv., etc.; Num., i, 1, etc.

cob⁴. Il reçoit alors quelquefois le nom de demeure ou de maison de Dieu, qui lui est déjà donné dans l'Exode².

Les rationalistes récusent, à la vérité, ces témoignages du Pentateuque et de Josué, quels que soient leur nombre et leur valeur véritable. Ils ne peuvent cependant s'empêcher de reconnaître l'antiquité du livre des Juges et des livres de Samuel, c'est-à-dire des écrits historiques que nous appelons les deux premiers livres des Rois. Eh bien, ces livres supposent l'existence du Tabernacle ou en parlent même explicitement, comme d'une chose aussi connue des Hébreux d'alors que le fut plus tard le Temple de Jérusalem. L'histoire des Juges est une histoire politique et non une histoire religieuse; elle a par conséquent peu d'occasions de parler des faits qui intéressent directement la religion; elle mentionne néanmoins la présence à Silo du Tabernacle, auquel elle donne le nom de maison de Dieu³. La prise de l'arche par les Philistins du temps d'Héli fut un coup funeste pour le Tabernacle qui se trouva de la sorte privé de son plus précieux trésor, mais ce fut surtout la construction du Temple de Jérusalem qui, en le rendant inutile le fit oublier d'Israël⁴. Qu'y a-t-il en tout cela d'in vraisemblable et d'incroyable?

¹ Jos., iv, 19; viii, 30-35; ix, 6, 27; x, 15, 43; xviii, 1; xix, 51; xxii, 12.

² Exod., xxiii, 19; xxxiv, 26; Jos., ix, 23. C'est ce dernier nom qu'il porte dans le livre des Juges, xviii, 31; xx, 18.

³ Jud., xviii, 31; xx, 18; cf. xxi, 12, 21 et voir la note précédente. Les Israélites ne se réunissent à Silo, comme ils s'étaient autrefois réunis à Galgala, que parce que le Tabernacle y réside.

⁴ Voir II Sam. (II Reg.), vi, 17; I (III) Reg., viii, 4; I Par., xvi, 39; xxi, 29; II Par., v, 5; xv, 1.

Le grand argument sur lequel on insiste pour traiter le Tabernacle de fiction, c'est qu'il était impossible de le construire dans le désert du Sinaï. Or rien n'est plus contraire à la vérité et rien ne démontre mieux la véracité de l'historien sacré que les détails qu'il nous donne sur la construction de la tente divine. Ces détails indiquent une connaissance parfaite du Sinaï et de ses ressources, et jamais un écrivain juif, écrivant plusieurs siècles après l'exode, n'aurait pu imaginer un tabernacle construit comme le fut celui de Moïse.

Le narrateur sacré nous dit que la partie solide du Tabernacle et les meubles destinés au culte furent construits en bois de *šittim*, c'est-à-dire d'acacia seyal. Un auteur qui aurait écrit en Palestine ne l'aurait jamais supposé, par la raison que l'on ne se servait point de ce bois dans l'intérieur de la terre de Chanaan, où on ne le trouvait pas¹. La péninsule du Sinaï ne produit guère que trois espèces d'arbres : le palmier, le tamaris et l'acacia². De ces trois espèces, les deux premières sont impropres aux travaux de charpente; l'acacia seyal possède au contraire toutes les propriétés que pouvait désirer Moïse

¹ Il ne se trouve en Palestine que dans le voisinage du Jourdain.

² « [Acaciæ] arbores copiosissimæ in montibus Sinai pene Rubrum mare positus proveniunt. » Prosp. Alpinus, *De plantis Ægypti liber*, iv, in-4°, Venise, 1692, f. 4 a : « Quæ ligna in locis cultis et in Romano solo absque Arabiæ solitudine non inveniuntur. » S. Jérôme, *In Joel*, III, 18, t. xxv, col. 986. Cf. Théophraste, *Historia plantarum*, iv, 2, 8, édit. Didot, p. 61; Forskal, *Flora ægyptiaco-arabica*, in-4°, Copenhague, 1775, p. lvi; Rosenmüller, *Das alte und neue Morgenland*, § 264, t. II, p. 95; Schegg, *Biblische Archäologie*, t. II, 1888, p. 410-411.

pour l'usage qu'il devait en faire : son bois est excellent comme planche; il est, de plus, très léger, qualité inappréciable pour les Israélites qui étaient obligés d'emporter avec eux les planches du Tabernacle, chaque fois qu'ils changeaient de campement; malgré son peu de poids, il est très dur et se conserve fort longtemps; enfin il brunit en vieillissant et prend une sorte de couleur d'ébène; il peut donc servir à fabriquer de très beaux meubles, comme le firent les Hébreux dans le désert pour les usages du culte¹.

L'emploi de l'acacia seyal dans le désert du Sinaï confirme donc l'exactitude des récits de l'Exode². Nous trouvons une autre confirmation de la véracité de l'historien sacré dans un détail analogue qui se rapporte aussi au Tabernacle. Nous lisons dans l'Exode qu'on couvrit le Tabernacle de peaux de *tahaš*, mot qu'on s'accorde aujourd'hui généralement à considérer comme signifiant le dugong³. Ce cétacé est commun dans la mer Rouge; on l'y rencontre par bandes; les Israélites

¹ Voir l'article *Acacia* dans notre *Dictionnaire de la Bible*, t. I, col. 101-104.

² Il n'est question de l'emploi du bois de *šittim* que dans l'Exode, xxv, 5, et suiv., et une fois dans le Deutéronome, x, 3, pour rappeler ce qui est dit dans l'Exode.

³ Exod., xxv, 5, etc. Voir Gesenius, *sub voce*; Rosenmüller, *loc. cit.*, p. 94; Kitto, *Cyclopedia of Biblical Literature*, t. III, p. 935; Smith, *Dictionary of the Bible*, t. I, p. 161; Riehm, *Handwörterbuch des biblischen Altertums*, t. II, p. 1604; Cl. Fillion, *Atlas d'histoire naturelle de la Bible*, p. 80; J. Ayre, *Treasury of Bible*, p. 86. Plin dit, *H. N.*, II, 56, qu'on se servait de peaux d'animaux analogues pour couvrir les tentes. On a trouvé dans le tombeau d'une reine d'Égypte une tente en cuir teint, laquelle prouve que

pouvaient le pêcher facilement en ce lieu, ce qu'ils ne pouvaient faire en Palestine. On a longtemps ignoré ce qu'était véritablement le *tahaš* biblique. En voici la raison.

Le dugong, appelé aussi halicore¹, n'a été généralement distingué qu'en 1804 par Lacépède dans son *Histoire des cétacés*; jusque-là on l'avait réuni aux Lamantins. On le rencontre dans les mers de la Sonde, de la Malaisie, aux Moluques, au nord de l'Australie et dans la mer Rouge. Comme il est exclusivement herbivore, il recherche les plages peu profondes, couvertes de varechs et des autres plantes marines qui lui servent de nourriture; il ne sort jamais de l'eau, mais il ne s'éloigne jamais non plus des côtes. Il dépasse trois mètres de longueur et la circonférence de son corps, à la partie moyenne, mesure plus d'un mètre. Les Israélites pouvaient rechercher la chair du dugong, car elle a la réputation d'être délicieuse, si bien que les Malais la réservent pour la table du Sultan et des rayas. Comme ces cétacés vivent en troupes, il est assez facile d'en prendre. Les pêcheurs racontent que si l'on réussit à capturer la femelle, le mâle et les petits viennent se livrer eux-mêmes au harpon. Le corps du dugong est

les Égyptiens se servaient de peaux teintes vers le temps de l'exode pour couvrir les tentes. H. G. Tomkins, *Recent egyptological research*, in-8°, Londres (1882), p. 18.

¹ Ou fille de la mer, de *ἄλς*, mer, et *κόρη*, fille, parce qu'on a cru voir dans ce cétacé quelque analogie avec les fabuleuses Sirènes. C'est Lacépède qui lui a donné le nom de *Dugungus* (les Malais l'appellent *duyung*) et Illiger, en 1811, celui de halicore.

revêtu d'un cuir lisse et épais, d'un bleu clair uniforme¹, excepté aux parties inférieures où il est blanchâtre². Sa peau fournissait une matière excellente pour la couverture du Tabernacle.

De pareils détails, qui nous reportent ainsi à la péninsule du Sinaï, sont précieux pour établir l'authenticité de l'Exode et la vérité des récits concernant le Tabernacle, car quel écrivain postérieur aurait pu imaginer de faire employer par ses ancêtres le bois d'acacia seyal et la peau des dugongs, dont on ne se servait pas en Palestine? Ce sont là des choses qui ne s'inventent point et la véritable critique doit consister à relever dans un récit des traits de ce genre, non à faire des hypothèses imaginaires qui ne reposent sur rien de solide ni de sérieux.

On fait une dernière objection contre la construction du Tabernacle et ses accessoires. Ce sont là, prétend-on, des œuvres d'art qu'il était impossible de fabriquer dans le désert. A vrai dire, ces œuvres d'art s'expliquent aussi facilement. Écoutons M. François Lenormant :

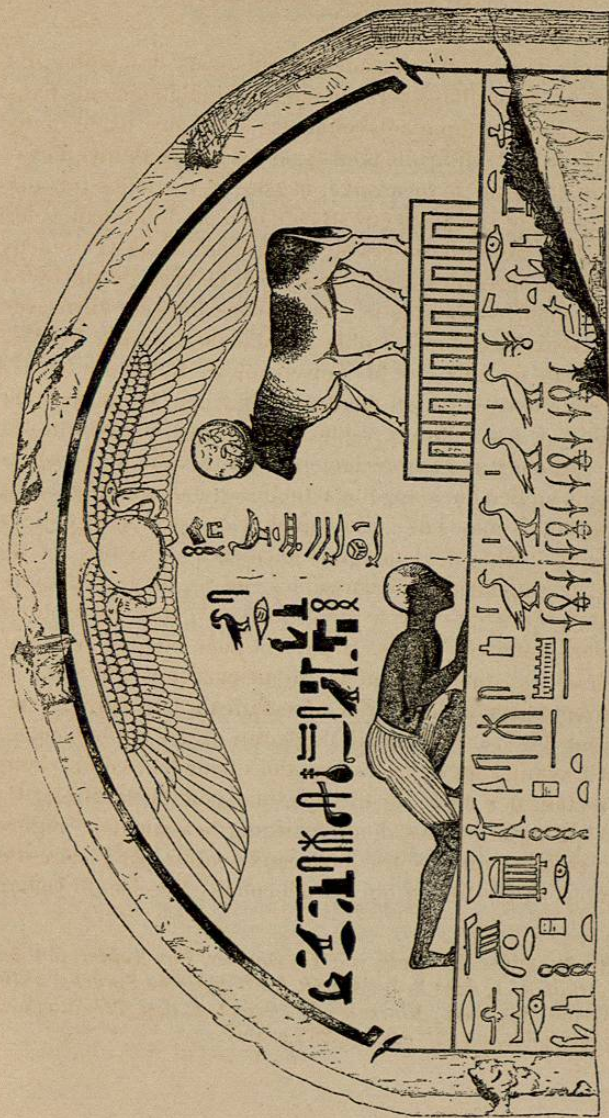
On s'est étonné souvent de la magnificence du Tabernacle, tel qu'il est décrit dans le livre de l'Exode, et surtout des énormes travaux métallurgiques qu'en avait réclamés l'exécution. De semblables travaux ne peuvent être produits par

¹ C'est ce qui explique la traduction de la Vulgate, « pelles *ianthinas*. »

² Chenu, *Encyclopédie d'histoire naturelle, Pachydermes*, in-4° (1856), p. 271-274; F. Cuvier, dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*, t. xx, 1821, p. 220.

un peuple de pasteurs nomades errants sous des tentes ; ils nécessitent un outillage perfectionné, des établissements fixes et étendus. La critique anti-religieuse s'est donc hâtée de tirer parti de cette difficulté pour taxer les Livres Saints d'exagération et même de mensonge, et pour dire que les travaux du Tabernacle devaient être relégués dans le domaine des fables. Mais aujourd'hui ces objections spécieuses s'écroulent devant le progrès des connaissances, et la véracité du Livre divin se montre éclatante ici comme dans tous ses autres récits. Les explorateurs les plus récents de l'Arabie Pétrée, M. le comte de Laborde, M. Lepsius et M. Lottin de Laval, ont trouvé dans le massif montagneux du Sinaï, tout auprès de l'endroit où les Hébreux séjournèrent, sous la conduite de Moïse, les deux ans que réclamèrent les travaux du Tabernacle, dans un lieu qui s'appelle actuellement Ouadi-Magharah, d'importantes mines de cuivre exploitées par les Égyptiens depuis les temps de leurs plus anciennes dynasties, et les restes, parfaitement reconnaissables encore, de vastes usines métallurgiques qu'ils y avaient fondées¹. Les inscriptions abondent dans ces mines. Il devient donc bien évident que les Israélites, une fois qu'ils furent parvenus au Sinaï et voulurent exécuter les objets nécessaires à leur culte, s'emparèrent des usines d'Ouadi-Magharah et très probablement firent travailler les ouvriers égyptiens pour leur compte sous la direction des chefs de travaux que nomme la Bible. Ce fut là qu'Aaron fit sans doute fabriquer le veau d'or (Figure 131), ce fut là qu'avec les fourneaux établis par l'ordre des pharaons et l'outillage qui en dépendait, Béséléel et Ooliab

¹ Sur les mines du Sinaï, voir Fr. Gensler, *Das Kupferland der Sinai-Halbinsel*, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1870, p. 137-150 ; Isambert, *Itinéraire de l'Orient*, t. II, p. 723-725 ; mes *Mélanges bibliques*, 1^{re} édit., p. 263 et suiv.



131. — Adoration du veau d'or. Musée du Louvre.

L. Douillard del.

fondirent les nombreux objets d'or et de bronze qui formaient le mobilier du Tabernacle¹.

Quant aux métaux nécessaires pour la confection des ustensiles du Tabernacle, l'airain fut fourni en partie par les femmes qui possédaient des miroirs en métal poli et qui les offrirent pour la fabrication de la mer d'airain²; l'or et l'argent furent donnés en abondance par les Israélites de toute condition qui possédaient des bijoux précieux, très communs en Égypte, comme nos musées le prouvent encore aujourd'hui surabondamment. Les enfants de Jacob en avaient déjà eux-mêmes pendant leur séjour en Égypte; ils en eurent encore en plus grand nombre au moment de leur sortie de ce pays, comme nous l'apprenons par l'Exode³, qui nous dit que les Israélites emportèrent beaucoup d'objets précieux qu'ils reçurent des Égyptiens. Ce dernier trait soulève une difficulté nouvelle. M. Reuss dit après bien d'autres :

Le fait du *dépouillement* des Égyptiens par les Israélites, sur l'ordre même de Dieu, a donné lieu à de longues con-

¹ *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, 1869, t. 1, p. 176-177. — Observons qu'il n'est pas nécessaire de supposer que Béséléel et Ooliab exécutèrent leurs travaux à Ouadi-Magharah; ils purent assurément se faire aider par les ouvriers égyptiens qui travaillaient dans l'ouadi, mais ils purent aussi installer au pied même du Sinaï tout ce qui leur était nécessaire. Cf. Hengstenberg, *Die Bücher Moses und Aegypten*, p. 136-147; Hävernick, *Handbuch der Einleitung in das Alte Testament*, t. 1, part. II, § 129, p. 460-572.

² Exod., xxxviii, 8. Voir un de ces miroirs égyptiens Figure 52, t. III, vis-à-vis de la p. 125.

³ Exod., III, 22; XI, 2; XII, 35-36.

troverses entre les libres-penseurs et les apologistes de l'histoire sainte. Le texte est formel; les Israélites prennent leur revanche de leur longue servitude et se font payer leur travail, d'après l'ordre même d'un Dieu juste et rémunérateur¹... De nos jours, il est d'usage d'insister sur ce que les Israélites n'ont pas *emprunté* ces objets, mais qu'ils les ont *demandés* et que les Égyptiens les ont *donnés* de bon cœur et non *prêtés*. Le texte, chap. XII, 36, semble pourtant nous autoriser à y voir autre chose².

Le texte, chap. XII, 36, dit que les Égyptiens consentirent à la demande des Israélites, ce qui n'est pas la condamnation du procédé des Hébreux. Michaelis, dans son *Droit mosaïque*³, veut justifier ces derniers par le droit de la guerre, en s'appuyant sur ce principe du droit romain : *Quæ res hostiles apud nos sunt, non publicæ sed occupantium fiunt*⁴. Mais le texte ne nous parle point du droit de guerre. Beaucoup d'interprètes observent, non sans raison, que ce fut un don, non un prêt que les Égyptiens firent aux Israélites⁵. Les Égyptiens ne cédèrent, il est vrai, leurs objets précieux que sous l'impression de terreur causée par la dernière plaie; toutefois il est juste d'observer que les fugitifs laissaient en compensation, derrière eux, beaucoup de biens qu'ils ne pouvaient emporter, et qu'ils avaient cependant des droits à quelque compensation, après tout ce qu'ils avaient fait pour les habitants de la vallée du Nil.

¹ Gen., xv, 14.

² Ed. Reuss, *L'histoire sainte et la loi*, t. II, p. 11.

³ Michaelis, *Mosaïches Recht*, p. 179-180.

⁴ L. 51, § 1, D., *De acquirendo rerum dominio*.

⁵ Exod., III, 21; XI, 3.

CHAPITRE II.

DES RÉPÉTITIONS CONTENUES DANS LES QUATRE DERNIERS LIVRES DU PENTATEUQUE.

Les rationalistes n'attaquent pas seulement au nom de la vraisemblance les faits racontés dans les quatre derniers livres du Pentateuque; ils prétendent encore en ébranler la crédibilité en s'appuyant sur les répétitions contenues dans la narration mosaïque. Voici ce que dit M. Reuss :

En parcourant les récits de l'histoire sainte des Israélites, on ne peut manquer d'être frappé des innombrables répétitions qu'on y rencontre. Elles se présentent quelquefois comme de simples doubles emplois des mêmes matériaux, dont on n'entrevoit pas la raison d'être; plus souvent cependant elles constituent des contradictions patentes, ou du moins elles se distinguent par des modifications telles, que les deux formes se refusent à toute combinaison¹.

Nous allons montrer que ces contradictions n'existent pas. Il nous sera, il est vrai, impossible d'entrer dans la discussion de toutes les menues répétitions de détail

¹ E. Reuss, *L'histoire sainte et la loi*, t. I, p. 39.